

COVID 19

Mesures prises par la Ville et l'Agglomération d'Agén

En application des dispositions prises par le gouvernement, la Ville et l'Agglomération d'Agén se mobilisent pour répondre au mieux et sans délai à la situation.

Application des directives de l'Etat

Les écoles, crèches et centres de loisirs sont fermés. Seul l'accueil des enfants de moins de 16 ans des personnels de santé sera mis en œuvre.

Le portage des repas à domicile pour les personnes âgées est maintenu.

Les établissements culturels de la Ville (Musée, Théâtre, Médiathèque, Centre Culturel, Conservatoire, Pole Mémoires et Archives, Galerie Montesquieu...) suspendent leurs activités et seront fermés au public.

Tous les établissements sportifs municipaux et communautaires couverts (Aguasud, Gymnase Lomet, Stadium, Centre Omnisport Jacques Clouché...) seront fermés.

Toutes les manifestations et marchés non alimentaires sont annulés (vide-greniers...). En revanche, les marchés alimentaires du samedi matin au Gravier et du mercredi et du dimanche matin au Pin sont maintenus. Le Marché-Couvert de la Ville d'Agén reste ouvert.

Le service des déchèteries est maintenu ainsi que la collecte des ordures ménagères.

Les parcs et jardins de la Ville d'Agén et le Parc Naturel de Passeligne restent ouverts.

En ce qui concerne les transports en commun, les lignes concernées par les transports scolaires sont supprimées et nous passons à un mode de transports urbains « période de vacances scolaires » avec maintien des fréquences en heures de pointe mais allègement en journée.

Organisation de l'entraide et de la solidarité agenaise

La crise sanitaire du COVID 19 va créer des situations difficiles et douloureuses pour de nombreuses agenaises et agenais.

Le Maire en appelle à l'entraide et à la solidarité entre agenais. Vous pouvez garder des enfants à domicile ?, vous pouvez faire des courses pour nos anciens ? Vous pouvez aider aux devoirs à domicile ?

**Contactez-nous à l'accueil de la Mairie au 05.53.69.47.47
ou par mail entraidecovid@agen.fr.**

A ce titre, la Ville contactera plus particulièrement les anciens isolés ou fragilisés et suivi comme tel par notre Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire d'Agen et Président de l'Agglomération appelle à la responsabilité individuelle des agenais pour limiter la propagation du virus en leur demandant de respecter les consignes du gouvernement (limitation des déplacements, gestes barrières, limitation des regroupements professionnels, associatifs et familiaux...)

Jusqu'à nouvel ordre, le Maire d'Agen communiquera tous les jours, les informations rendues utiles par l'évolution de la situation.

Contact Presse :

Jean BIZET – Directeur de Cabinet – jean.bizet@agen.fr

Valérie PITOUS – Directrice de la Communication – valerie.pitous@agen.fr